

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Nombre de Conseillers présents : 9
Nombre de Conseiller absent : 4
Pouvoirs : 0
Date de la Convocation : 24/01/24
Date d'affichage : 24/01/24

Je certifie le p
conformément
en vigueur, po

Monsieur Le Préfet, qui en a accusé
réception le :
et notifié ou publié le :

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 01/02/2024

ID : 001-210101366-20240201-240202-DE

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal Séance 1^{er} février 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le premier février à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna, WEBER Corinne et MARMIER Noëlle M GABILLET François, GONNARD Pierre, VARLET Geoffroy et TEPPE Sébastien.

Étaient absents : Mmes TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, VERNUSSE Céline et DREYFUS Eric

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 240202 : choix de l'entreprise concernant la pose de panneaux photovoltaïques

Monsieur le Maire explique qu'afin de participer au développement durable, des panneaux photovoltaïques seront posés sur le toit de la mairie et de l'école, ainsi que sur l'avent créé à cet effet à la salle polyvalente.

Plusieurs entreprises ont été sollicitées :

Pour l'avent de la salle polyvalente :

- SMEE : 34 306.00 € HT
- SOLARTEC : 22 317.00 € HT
- PIOT Electricité : non répondu

Pour le toit de l'école :

- SMEE : 22 517.00 € HT
- SOLARTEC : 17 431.33 € HT
- PIOT Electricité : non répondu

Pour le toit de la Mairie :

- SMEE : 21 778.00 € HT
- SOLARTEC : 17 431.00 € HT
- PIOT Electricité : non répondu

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :
L'entreprise SOLARTEC a été retenue**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Le 1^{er} février 2024

La Secrétaire
Noëlle MARMIER

Le Maire,
Dominique BOYER

